

Tournant

majeur pour l'alphabétisation au Québec

Le ministère de l'Éducation du Québec a indiqué qu'en 2005 le programme d'alphabétisation présentement offert dans le réseau institutionnel serait remplacé par un programme de formation de base s'adressant aux personnes peu scolarisées. Qu'en est-il de ce nouveau concept ? Que doit-on en penser ? Comment les groupes populaires en alphabétisation réagissent-ils à l'annonce ?

Christian Pelletier, responsable du dossier
Reconnaissance et financement au RGPAQ

Le système d'éducation au Québec est en pleine mutation, et l'éducation des adultes n'échappe pas aux transformations de la réforme entreprise par le ministère de l'Éducation (MEQ) sous l'égide de Pauline Marois. En effet, le ministère élabore présentement le contenu d'un nouveau programme pour l'éducation des adultes, appelé « Formation de base », qui englobera les programmes actuels d'alphabétisation, du présecondaire et du premier cycle du secondaire.

Qu'en est-il de ce nouveau concept ?

Les objectifs de la formation de base « consistent à fournir à chaque adulte les rudiments qui lui permettront de développer l'autonomie d'apprendre, de poursuivre le développement de ses potentialités, de vivre et de travailler dans la dignité et de participer à la vie sociale¹ ».

On misera sur les connaissances à acquérir par l'adulte afin qu'il puisse jouer les différents rôles que lui donne son statut de citoyen dans la vie de tous les jours. Ainsi, le programme sera centré sur les apprentissages suivants : « habiletés intellectuelles de base (capacité de lire, d'écouter, d'écrire...), habiletés intellectuelles plus complexes (capacité de raisonner, de prendre des décisions...), valeurs (loyauté, responsabilité...), connaissances jugées vitales dans la société actuelle (sur la santé, le monde du travail, les institutions sociales...) »².



Nous sommes passés de la lutte à l'analphabétisme à la lutte à la sous-scolarisation.

Ce nouveau programme sera implanté dans le réseau des commissions scolaires en 2005, et l'adulte obtiendra un premier diplôme au terme de cette formation. Le ministère de l'Éducation estime pouvoir rejoindre près de 880 000 adultes, auxquels pourrait s'ajouter un certain nombre de personnes sans diplôme ayant entre 9 et 13 ans de scolarité.

Quelques constats

Tout au cours du long processus menant à l'élaboration d'une politique sur la formation continue, la grande majorité des intervenants et intervenantes en éducation des adultes s'est entendue pour dire qu'il fallait faire de l'alphabétisation une priorité. Le premier projet de politique mentionnait d'ailleurs qu'il était « urgent que le Québec s'engage dans une action concertée et vigoureuse pour relever le niveau d'alphabétisation de sa population adulte³ ». La lutte à l'analphabétisme était sur la bonne voie. Aujourd'hui, les orientations du ministère en ce domaine ont été modifiées (voir l'encadré). Nous sommes passés de la lutte à l'analphabétisme à la lutte à la sous-scolarisation. Le premier constat à faire est qu'il est étonnant que le ministère de l'Éducation privilégie par son nouveau concept le problème de la sous-scolarisation. Non pas que l'objectif ne soit pas louable, mais le problème de

l'analphabétisme est plus complexe que celui de la sous-scolarisation. Depuis plusieurs années déjà, on a abandonné la référence à la scolarisation pour établir le niveau d'alphabétisme des adultes. *L'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement* (ECLEUQ) de 1989 et *l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes* (EIAA) de 1996 ont démontré qu'un bon nombre d'adultes ont des difficultés en lecture et en écriture même s'ils possèdent une 9^e année et que, à l'inverse, un nombre important d'adultes n'éprouvent aucune difficulté même s'ils n'ont pas atteint ce niveau de scolarité.

Le deuxième constat à dégager est que la nouvelle stratégie du ministère pour combattre l'analphabétisme semble relever, malheureusement, d'un exercice d'improvisation. En quoi le nouveau concept de formation de base sera-t-il plus attrayant que celui d'alphabétisation ? Le ministère de l'Éducation avoue lui-même que son modèle de formation de base « s'inspire d'expériences réalisées dans certains pays, tels la Norvège, l'Angleterre, les États-Unis (l'Oregon) (et que) celles-ci sont encore relativement récentes et les résultats n'ont pas été mesurés pour en garantir la fiabilité⁴ ». Le moins que l'on puisse dire, c'est que le ministère de l'Éducation prend un gros risque en implantant ce nouveau programme dans son réseau institutionnel. Il faut espérer que la population peu alphabétisée n'en fera pas les frais.

*En quoi le
nouveau concept
de formation
de base sera-t-il
plus attrayant
que celui
d'alphabétisation ?*

L'alphabétisation dans ce réseau semble un échec, si l'on en juge par la baisse constante des inscriptions ces dernières années. Une analyse plus en profondeur de ce problème aurait assuré une meilleure garantie de réussite de tout nouveau concept visant à combattre l'analphabétisme.

Depuis plus de 30 ans, l'alphabétisation au Québec était faite par deux réseaux, celui des commissions scolaires et celui des groupes populaires. L'intervenant majeur en demeurait

le réseau institutionnel, qui recevait une très large part du financement de l'État pour réaliser son mandat. Quant au réseau des groupes populaires en alphabétisation, il a été maintenu dans une précarité financière pendant toutes ces années⁵. Malgré cela, il s'est affirmé comme une solution de rechange au réseau institutionnel pour des milliers de personnes peu alphabétisées, entre autres parce qu'il a démontré, par ses méthodes et ses pratiques, sa capacité à les rejoindre plus facilement. La mise en place du

D'OU VIENT LE CONCEPT DE FORMATION DE BASE AU QUEBEC ?

Printemps-automne 1995

Jean Garon, alors ministre de l'Éducation, met sur pied les États généraux de l'éducation afin de tâter le pouls de la population sur les lacunes du système d'éducation au Québec et également de recueillir des idées pour résoudre ces problèmes.

Hiver 1996

Pauline Marois remplace Jean Garon au poste de ministre de l'Éducation.

Automne 1996

La commission des États généraux remet son rapport final à la ministre, qui entreprend une vaste réforme du système d'éducation. Elle met en place sept chantiers pour la concrétiser, dont un sur la formation continue (éducation des adultes), qui devra donner lieu à l'adoption d'une politique en la matière. Madame Marois demande qu'une attention particulière soit accordée au problème de l'analphabétisme lors des travaux du chantier sur la formation continue.

Automne 1997-hiver 1998

Madame Marois demande à des fonctionnaires sous la gouverne de Robert Bisailon, ancien coprésident des États généraux de l'éducation devenu sous-ministre adjoint, d'écrire un projet de politique à partir du rapport d'un comité externe, formé d'intervenants du milieu, chargé d'élaborer cette politique de formation continue.

Printemps 1998

En juin, la ministre rend public un projet de politique sur la formation continue et annonce la tenue d'audiences publiques sous la présidence de Paul Inchauspé à l'automne. Le document dévoilé fait de l'alphabétisation une priorité et prévoit plusieurs pistes d'action pour combattre l'analphabétisme.

Automne 1998

La tenue d'élections provinciales oblige le report à une date ultérieure des audiences publiques sur le projet de politique de formation continue.

Pauline Marois est remplacée au poste de ministre de l'Éducation par François Legault. Ce dernier annonce la tenue des audiences publiques sur le projet de politique en avril 1999, toujours sous la présidence de Paul Inchauspé.

Printemps 1999

Lors des audiences publiques, le RGPAQ présente un mémoire. À cette même occasion, la Table des responsables de l'éducation des adultes du Québec (TREAQ), représentant les intervenants et intervenantes du réseau des commissions scolaires, présente également un mémoire dans lequel on propose l'adoption d'un nouveau concept, celui de formation de base pour les adultes.

concept de formation de base et, par le fait même, la disparition du concept d'alphabétisation dans le réseau institutionnel aura des conséquences sur les groupes populaires en alphabétisation. Le cadre d'intervention de ces deux réseaux se verra certainement modifié. Le ministère de l'Éducation est d'accord avec nous sur ce point et avoue n'avoir aucune idée de la place qu'occupera notre réseau dans le nouveau contexte et du rôle qu'il y jouera.

Automne 1999

Paul Inchauspé remet son rapport final sur les audiences au ministre Legault. Il retient l'idée de la TREAQ et recommande que le concept de la formation de base soit intégré à la future politique de formation continue. Les apprentissages faits par les adultes dans une démarche d'alphabétisation sont pour lui inclus dans ce concept.

Le ministre Legault approuve la recommandation et demande à son ministère de travailler dès lors à la mise en place du programme dans son réseau institutionnel pour l'année 2005. Au même moment, le ministre demande à Paul Inchauspé d'écrire la version finale de la future politique de formation continue. Le concept de formation de base proposé par la TREAQ sera inclus dans cette politique.

Réaction des groupes populaires en alphabétisation

Les groupes membres du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) ne veulent pas que leur intervention en alphabétisation leur soit imposée par le ministère de l'Éducation après l'élaboration et la mise en place du nouveau programme de formation de base en 2005. Ils veulent eux-mêmes, et dès maintenant, définir la place qu'occupera l'alphabétisation populaire dans cette réforme de l'éducation des adultes. S'étant fixé cet objectif, le RGPAQ et ses groupes membres ont entrepris, depuis le printemps dernier, une démarche qui prévoit des réflexions et de nombreux débats pour inscrire l'alphabétisation populaire à l'intérieur du nouveau cadre dans lequel évoluera l'éducation des adultes au cours des prochaines années. Après s'être assuré que le MEQ partage cet objectif, le RGPAQ a convenu, avec ce dernier, de rencontres régulières pour s'assurer de l'évolution des travaux des deux parties, tant dans le réseau institutionnel que dans celui des groupes populaires en alphabétisation. L'aboutissement de cette démarche sera l'adoption, par les groupes, d'une position sur la place à occuper et le rôle à jouer auprès des personnes faiblement alphabétisées.

1. DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Avis sur la proposition de la Table des responsables de l'éducation des adultes du Québec et de la formation professionnelle concernant la formation de base à l'éducation des adultes*, 1999.

2. INCHAUSPÉ, Paul. *Vers une politique de formation continue*, rapport final, 1999, p. 46.

3. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Vers une politique de la formation continue*, document de consultation, 1998, p. 21.

4. DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Op. cit.*

5. En 1985-1986, les commissions scolaires recevaient 62 % du montant de 4 030 000 \$ alloué pour l'alphabétisation et les groupes populaires, 38 %. En 1991-1992, les commissions scolaires recevaient 97 % d'un montant de 76 600 000 \$ et les groupes populaires, seulement 3 %.